Formulaire d'enregistrement du créancier

(instructions au verso)

CRÉANCIER #	

Accès à l'information et protection de la vie privée

Les renseignements personnels apparaissant sur ce formulaire sont recueillis en vertu de l'article 31 (c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) R.S.P.E.I. 1988, ch. F-15.01, et serviront à remettre des paiements aux particuliers ou aux fournisseurs identifiés sur le formulaire. Cet usage comprend l'échange de cette information au sein du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et de ses agences afin de mettre à jour et d'assurer l'exactitude de l'information pour l'administration des paiements. Pour toute question relative à la collecte et à l'utilisation de cette information, veuillez communiquer avec le service de traitement des paiements en composant le 902-368-4010.

☐ **Nouveau créancier** ☐ **Mise à jour de l'information du créancier (p. ex. : adresse, données bancaires)**

Section A : Information personnelle ou commerciale

Remplir cette section à titre individuel OU commercial. Tous les champs doivent être remplis.

Pour les particuliers seulement

Prénom	**Second(s) prénom(s)**	**Nom**	**Nom(s) précédent(s) :**

Date de naissance _____ **JJ/MM/AAAA**	**Si vous êtes un employé du gouvernement provincial :** **Numéro d'employé** **Ministère**

Pour les entreprises seulement

Nom de l'entreprise (nom légal et nom commercial)	**TVH/TPS**	**Personne-ressource et poste**

Pour les particuliers et les entreprises

Adresse postale actuelle	**Ville**	**Province ou état**	**Code postal/ZIP**

Téléphone (avec indicatif régional)	**Courriel (pour l'envoi des détails du paiement)**	**Courriel (pour les bons de commande, si différent)**

Adresses postales précédentes Veuillez fournir autant d'adresses postales précédentes que possible. Nous utilisons cette information pour mettre nos dossiers à jour et pour prévenir la duplication de votre compte.

SECTION B: Information relative au paiement

Afin de recevoir des paiements du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, vous **DEVEZ** fournir votre information bancaire, sans quoi les paiements pourraient ne pas être traités ou pourraient arriver en retard. Veuillez joindre **l'une** des pièces suivantes :

☐ un chèque annulé

OU ☐ une correspondance provenant d'une institution financière (banque)

Section C : Attestation

À titre de personne nommée dans ce formulaire, en tant que tel ou en tant que représentant de la compagnie ou de l'entreprise nommée dans ce formulaire ayant droit de recevoir des paiements du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, j'autorise par la présente le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ou ses agences à s'échanger l'information recueillie dans ce formulaire aux fins d'effectuer un paiement dû. À titre de personne nommée dans ce formulaire, en tant que tel ou en tant que représentant de la compagnie ou de l'entreprise nommée dans ce formulaire ayant droit de recevoir des paiements du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, en fournissant de l'information bancaire pour le paiement électronique, j'autorise par la présente le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ou ses agences à déposer ces paiements de façon électronique dans le compte indiqué jusqu'à nouvel ordre. Si je suis le représentant de la compagnie ou de l'entreprise nommé dans ce formulaire, j'ai le pouvoir d'engager la compagnie ou l'entreprise.

Signature autorisée (Les formulaires retournés sans signature ne seront pas traités.) **Signez ici** X	**Nom imprimé (Pour les entreprises seulement)**	**Date**

Section D - Renseignements supplémentaires

Voir la feuille d'instructions pour obtenir des détails sur la soumission du formulaire.

Formulaire d'enregistrement du créancier

Instructions

Section E - À usage interne seulement						
Unité opérationnelle :	☐ **SIF**	☐ **PEOA**	☐ **EDMT**	☐ **GSI**	☐ **PSB**	☐ **CSLF**

Les présentes instructions sont transmises pour vous aider à remplir le Formulaire d'enregistrement du créancier requis pour toute réception de paiement provenant du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et de ses agences qui utilisent le système de comptabilité de la province.

Aux fins du présent formulaire, le créancier est la personne ou l'entreprise qui recevra un paiement du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ou de ses agences. L'information demandée dans ce formulaire est recueillie et seulement utilisée pour faciliter le traitement de ces paiements.

Il vous incombe d'aviser le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard ou ses agences de tout changement à votre information en remplissant un nouveau Formulaire d'enregistrement du créancier.

Veuillez faire parvenir le formulaire dûment rempli à l'adresse postale, à l'adresse courriel ou au numéro de télécopieur indiqués ci-dessous. Toute omission dans le formulaire entraînera des retards de traitement.

Province de l'Î.-P.-É.
Bureau du contrôleur
Service de traitement des paiements
C.P. 2000
Charlottetown, PE
C1A 7N8

Téléphone : 902-368-4010
Télécopieur 902-368-6661
Courriel : pymtproc@gov.pe.ca

Veuillez suivre les instructions ci-dessous pour vous assurer de bien remplir le Formulaire d'enregistrement du créancier.

Section A : Information personnelle ou commerciale	
Pour les particuliers seulement	Veuillez fournir votre nom légal au complet, y compris vos seconds prénoms et vos noms maritaux ou de jeune fille précédents. Les seconds prénoms et noms maritaux précédents sont utilisés pour mettre à jour les dossiers sur des créanciers du gouvernement. La date de naissance est obligatoire, permettant d'assurer que nos dossiers sont uniques et que la bonne personne soit payée.
Pour les entreprises seulement	Veuillez fournir le nom de l'entreprise ainsi que son nom commercial s'ils sont différents du nom légal. Veuillez inclure le nom d'une personne-ressource que nous pouvons utiliser au besoin afin de confirmer, vérifier ou obtenir plus d'information. Veuillez fournir le numéro d'entreprise de 15 chiffres attribué par l'ARC. Si vous n'avez pas de numéro d'entreprise, veuillez indiquer « Sans objet ».
Pour les particuliers et les entreprises	Veuillez fournir votre adresse postale complète ainsi que toute autre adresse postale précédente. Les adresses postales précédentes sont utilisées afin de mettre à jour les dossiers existants et de prévenir la duplication de l'information du créancier. Tous les paiements électroniques sont accompagnés d'un courriel de remise renfermant les détails de votre paiement (par exemple les numéros de facture, les montants, les dates) envoyé à l'adresse de courriel fournie pour les remises. Si une adresse courriel valide n'est pas fournie, vous ne recevrez pas d'avis de paiement électronique.

SECTION B : Information relative aux paiements

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a passé au service de paiement électronique obligatoire. À moins d'avis contraire, tous les créanciers doivent joindre soit un chèque annulé ou une correspondance provenant de leur institution financière qui comprend leur information bancaire. Tous les paiements effectués par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et ses agences sont déposés dans le compte bancaire indiqué. Les paiements électroniques sont sécuritaires et fiables.

Section C : Attestation

Cette section doit être lue et signée par le créancier, ou s'il s'agit d'une entreprise, par un délégué autorisé. Si le formulaire d'enregistrement du créancier est retourné sans signature, il ne sera pas traité.

Section D - Renseignements supplémentaires

Formulaire d'enregistrement du créancier

Instructions

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et ses agences utilisent cette section pour obtenir des renseignements supplémentaires en vue de certains programmes. Un employé gouvernemental communiquera avec vous pour vous faire savoir si vous devez inclure de l'information dans cette section. Si vous n'avez pas reçu la directive de remplir cette section, elle peut être laissée en blanc.

Section E - À usage interne seulement

Veuillez indiquer l'unité opérationnelle à l'origine de ce formulaire.